

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du SGSCB

Date : 27 juin 2026

Lieu : Base nature - Pic Natura, Parc de Saint-Sauveur, 34980 Saint-Clément-de-Rivière

Horaire : 10h00 – 12h00

Présents :

■ Président : Carpanin Alex Marimoutou

■ Membres présents : 59 membres

Julien Deniaud, Marie Couturier, Aurore Attina, Valérian Démas, Yohann Le, Dorian Lagonnière, Mélyssa Vandevillé, Thomas Philippe, Mélody Arnaud, Dilan Hookoomsing, Malo Hookoomsing, Marion Pagès, Manuela Dalberto, Christelle Poumarede, Antonin Démas, Julien Sicot, Luc Jouffray, Hanh Nguyen, Léo Jouffray, François Démas, Agnès Démas, Justin Joseph, Catherine De Brito, Roger De Brito, Roxane Durand, Luc Manzetti, Christelle Hernandez, Hugo Vautrin, Orlane Gadet, Clo Berenguel, Agnès Tardits, Marion Lerendu, Cécile Zuang, Ludovic Montinet, Antoine Dematté, Elodie Zorgniotti-Diego, Carpanin Alex Marimoutou, Raphaël Moriconi, Hugo Reimund, Sylvain Brillet, Marion Perret, Rodrigue Beiguilman, Franck Gallier, Xavier Dehondt, Céline Dehondt, Guillaume Durand, Emilien Durand, Carole Long, Bastien Renard, Johan Anquez, Bruno Soro, Christophe Pacaly, Wara Fiorilo, Johnny Bracq, Pierre-Paul Romann, Benjamin Algudo, Emma Drianno, Nicolas Remond, André Lopez

■ Procurations : 61 procurations

Le quorum étant fixé à 78 voix sur 310, soit un quart de l'effectif, et 120 voix ayant été recueillies, les conditions requises sont réunies pour que l'Assemblée Générale puisse valablement se tenir.

Ordre du jour :

- Bilan moral du président 2025-2026
- Bilan des inscriptions 2025-2026
- Bilan des activités 2025-2026 (entraînements, interclubs, tournois)
- Bilan financier de la saison 2025-2026
- Activités 2026-2027 (entraînements, interclubs, tournois)
- Organisation et projets 2026-2027
- Point sur les partenariats 2026-2027
- Budget prévisionnel de la saison 2026-2027

1. Bilan moral du président 2025-2026

Le bilan moral est lu par le président, Carpanin Alex MARIMOUTOU et soumis au vote.

Bonjour à tous.

Il est assez rare de préparer une AG en ayant, à l'avance, la certitude d'atteindre le quorum. Pour cette AG, c'était bien le cas, même plutôt largement. Aussi, je démarre ce bilan en disant un grand merci à l'ensemble des personnes présentes aujourd'hui, ainsi que ceux ayant pris le temps de transmettre leur procuration.

Je me dis qu'il y a probablement quelque chose qui a motivé les adhérents à venir, plus que les années précédentes. Ce sont peut-être les méthodes dictatoriales de notre secrétaire qui vous font peur. Ok, je peux tout à fait comprendre. Ou alors, peut-être aviez-vous cru qu'il y avait apéro ou un repas offert par

le club après l'AG. On vous a bien eus sur ce coup-là. Nous y reviendrons par la suite.

Autre preuve de l'efficacité de nos méthodes, le nombre d'adhérents qui ne cesse d'augmenter encore cette année, passant de 276 à 310. La barre symbolique des 300 est désormais franchie. Et avec même une certaine facilité, puisque nous décidons de bloquer les inscriptions assez tôt.

Sur le sujet des entraînements adultes, souvenez-vous des problèmes engendrés par la répartition des effectifs la saison dernière. Nous avons pris la décision de répartir ensuite les joueurs sur les 3 créneaux d'entraînement selon les niveaux. Le résultat paraît nettement plus cohérent.

À noter l'arrivée des nouveaux encadrants sur les entraînements adultes et jeunes : Jonathan et Dilan, à la suite du départ de Tom. Leur travail est déjà largement apprécié. Nous réfléchissons à les garder la saison prochaine.

A contrario, il y a un entraîneur que nous ne pourrions pas garder la saison prochaine. Le départ de Théo, notre entraîneur principal depuis 5 saisons, nous a donc été confirmé par le Groupement d'Employeurs. Cela signifie donc qu'un nouvel entraîneur sera choisi pour notre club. Nous vous tiendrons informés aussi vite que possible.

Du côté de la compétition, nos joueurs restent motivés pour participer aux rencontres Interclubs, chez les adultes, comme chez les jeunes. Je note malheureusement la descente de notre équipe régionale, qui n'aura pas réussi à se maintenir, malgré une belle implication tout au long de la saison. Quelquefois, il s'agit juste de faire un pas en arrière, prendre un peu d'élan, et je vous laisse imaginer la suite.

Je reviens sur les départs. Avec un certain sentiment de regret, j'ai annoncé à mes collègues du Conseil d'administration mon prochain départ du poste de président du club, et du CA. Je quitterai donc mes fonctions à la fin du mandat en cours, c'est-à-dire à l'issue de la saison prochaine, 2026-2027. Ce départ est motivé spécifiquement par des raisons personnelles, il ne s'agit aucunement d'un désaccord quelconque avec le CA.

À la suite de cette AG, après quelques informations sur les projets passés et futurs, le budget, les partenariats, bref, les sujets sérieux, nous pourrions nous détendre et partager un moment convivial tous ensemble, dans ce bel endroit, le Pic Natura, car nous fêtons cette saison les 20 ans du club. À vrai dire, 21. Car nous l'avons raté l'année passée. Mais peu importe le nombre d'années, tant que nous, licenciés, adhérents, dirigeants, membres du bureau, sommes tous là ensemble pour le célébrer. Un grand merci et bravo aux bénévoles qui ont organisé cet évènement.

Merci.

Décision : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan des inscriptions 2025-2026

Le club compte cette saison 310 licenciés, confirmant une nouvelle fois son attractivité.

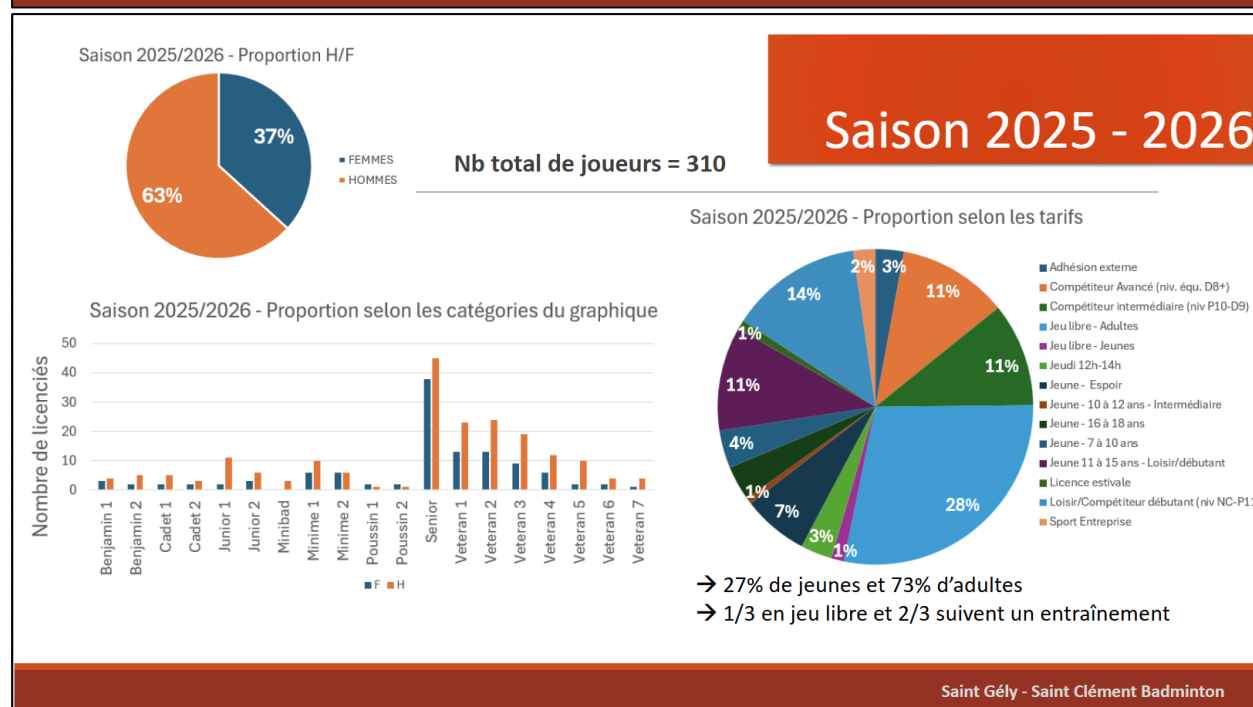
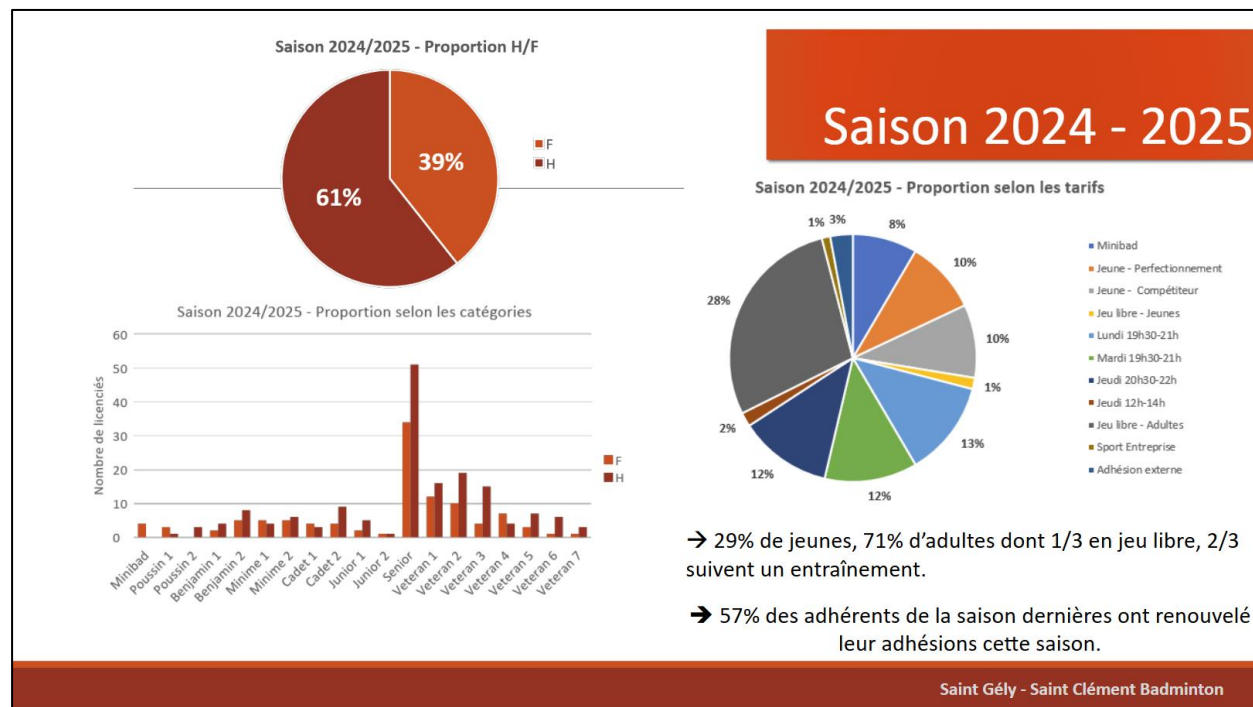
La répartition des licenciés reste globalement stable avec 27 % de jeunes et 73 % d'adultes. Parmi les adultes, environ un tiers pratique en jeu libre, tandis que deux tiers suivent un entraînement encadré.

La répartition femmes/hommes évolue légèrement, avec 37 % de licenciées et 63 % de licenciés, contre respectivement 39 % et 61 % la saison précédente.

L'analyse par catégories met en évidence une forte représentation des joueurs vétérans ainsi qu'une bonne dynamique des créneaux d'entraînement adultes.

Les effectifs jeunes restent stables, avec une présence sur l'ensemble des catégories d'âge.

Ces chiffres confortent le développement du club tout en mettant en évidence la nécessité de poursuivre les actions engagées pour développer la pratique des jeunes et favoriser la féminisation des effectifs.



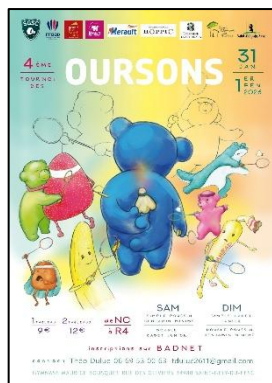
3. Bilan des activités 2025-2026

■ Tournois organisés durant la saison 2025/2026

Quatre tournois ont été organisés au cours de la saison :



182 joueurs sur 2
jours
50 joueurs du club
Gymnase Bousquet



120 joueurs sur 2 jours
23 joueurs du club
Gymnase Verriès



83 joueurs sur 2 jours
16 équipes
Gymnase Bousquet



62 joueurs
34 joueurs du club
Gymnase Collège St
Clément

■ Point sur les entraînements – Saison 2025/2026

Les créneaux jeunes ont été encadrés par Agnès Tardits, Jonathan, Dilan et Théo, avec une offre adaptée à chaque tranche d'âge et niveau :

- Jeunes 11 à 15 ans – Loisir / Débutant : lundi de 18h00 à 19h30 (Jonathan) ;
- Jeunes Espoir : mardi de 18h00 à 19h30 (Théo) ;
- Jeunes 7 à 10 ans : mercredi de 17h30 à 18h45 (Agnès et Théo) ;
- Jeunes 10 à 12 ans – Intermédiaire : mercredi de 18h15 à 19h30 (Agnès et Théo) ;
- Jeunes 16 à 18 ans : vendredi de 18h00 à 19h30 (Dilan).

Les créneaux adultes ont été assurés par Jonathan et Théo :

- Débutants / Loisirs : lundi de 19h30 à 21h00 (Jonathan) ;
- Avancés : mardi de 19h30 à 21h00 (Théo) ;
- Intermédiaires : jeudi de 20h30 à 22h00 (Théo).

L'assemblée remercie l'ensemble des encadrants pour leur implication tout au long de la saison et la qualité des entraînements proposés aux licenciés.

■ Point sur les interclubs – Saison 2025/2026

Compétitions Jeunes

Les interclubs jeunes se sont déroulés sous la forme de cinq journées de compétition tout au long de la saison.

Le club était représenté par :

- 2 équipes Benjamins ;
- 2 équipes Minimes, qui terminent 1res en Minime Élite et 1res en Minime Promotion ;
- 2 équipes Cadets, dont une équipe se classe 3e de son championnat ;
- 2 équipes Juniors.

Le club a également organisé une journée d'interclubs jeunes au gymnase Bousquet les 23 et 24 mai 2026. Cette manifestation a rencontré un franc succès, tant sur le plan de l'organisation que de la participation.

Compétitions Adultes

Le club a engagé sept équipes dans les championnats interclubs adultes.

Les résultats de la saison sont les suivants :

- l'équipe de Régionale 2 termine 6e sur 6 et évoluera en Pré-Régionale la saison prochaine ;
- l'équipe D1 termine 3e sur 6 et assure son maintien ;
- l'équipe D2 termine 5e sur 6 et se maintient ;
- l'équipe D3 termine 4e sur 6 et se maintient ;
- l'équipe D4 termine 3e sur 6 et se maintient ;
- l'équipe D5 termine 3e sur 5 et se maintient ;
- l'équipe D6 termine 1re sur 6, atteint la finale des play-offs et est en attente de la validation de sa montée en D5.

L'assemblée félicite l'ensemble des joueurs, capitaines et bénévoles ayant contribué au bon déroulement des compétitions tout au long de la saison.

4. Bilan financier de la saison 2025-2026

La trésorière Mélody ARNAUD présente le rapport financier de la saison 2025-2026 incluant les recettes, dépenses, et solde actuel.

Les comptes de l'exercice font apparaître un total de produits de 47 109,42 € pour un total de charges de 44 673,98 €, soit un résultat excédentaire de 2 435,44 €.

	PRODUITS	Montant (€)	CHARGES	Montant (€)
	- Cotisations & licences - Cotisations adhérents & licences - Ventes & recettes - Ventes de volants - Recettes tournois - Recettes buvettes - Stages - Subventions - Sponsoring / Mécénat	26 354,93 26 354,93 16 959,49 8 008,85 5 450,64 3 265,00 235,00 2 720,00 1 075,00	- Achats - Achats volants - Achats textiles - Achats buvettes (tournois) - Lots des tournois - Fournitures (adm. & entretien) - Prestations & services - Indemnités entraîneurs - Frais professionnels entraîneurs - Honoraires et intermédiaires - Déplacements - Réceptions interclubs - Goûters & animations du club - Repas équipes & réunions - Remerciements bénévoles - Arbitrages (JA) - Cotisations championnats - IC - Compétitions Jeunes - Services bancaires et assimilés - Salaires - Cotisations & dons - Cotisations fédérales - Cotisations championnats & compétitions - Dons reversés - Part fédérale organisation tournois - Formations - Logiciels (immobilisation)	14 754,12 11 409,75 1 319,56 1 036,04 159,18 829,59 11 593,01 2 360,00 1 771,72 200,00 158,43 605,39 3 861,55 275,00 801,40 543,12 300,00 471,50 244,90 14 780,12 2 567,57 1 287,57 771,50 600,00 680,00 979,16 311,06
	TOTAL DES PRODUITS	47 109,42 €	TOTAL DES CHARGES	44 673,98 €

Bilan financier
2025-2026



RÉSULTAT DE L'EXERCICE
+ 2 435,44 €
(Bénéfice)

Saint Gély - Saint Clément Badminton

Les principaux éléments du bilan sont les suivants :

- Les adhésions poursuivent leur progression. Après reversement de la part fédérale (1 287 €), le club conserve 25 125 €, contre 23 589 € lors de la saison 2024/2025.
- Les tournois ont généré un bénéfice global de 4 509 €, en légère baisse par rapport à la saison précédente (5 497 €). Ce résultat se répartit comme suit :
 - o Tournoi des Ours : 1 998 € de bénéfice (contre 2 527,04 € en 2024/2025), hors 340 € reversés au Téléthon ;
 - o Tournoi des Oursons : 856,86 € (contre 821,92 € en 2024/2025) ;
 - o Tournoi Épique : 1 655 € (contre 2 148,43 € en 2024/2025).

- Le coût réel des volants augmente sensiblement, passant d'environ 2 000 € à 3 400 €. Cette hausse s'explique par un renouvellement plus important du stock, mais également par l'augmentation du prix d'achat des volants. Ainsi, le club a réalisé 11 409 € d'achats pour 8 000 € de ventes, contre respectivement 8 576 € et 6 501 € la saison précédente.
- Les subventions connaissent une baisse importante, avec 2 720 € perçus contre 7 162 € en 2024/2025. Elles proviennent de :
 - o l'Agence Nationale du Sport (ANS) : 2 050 € ;
 - o du dispositif Pass'Sport : 420 € ;
 - o de la commune de Saint-Clément-de-Rivière : 250 €.
- Le club bénéficie également de l'accompagnement de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup et d'Hérault Sport.
- Le développement des partenariats privés se poursuit, avec des recettes de sponsoring en nette progression, passant de 175 € à 1 075 €.
- Enfin, le club poursuit ses actions de formation des bénévoles. Dilan valide la formation EB1, tandis que Dimitri, Élodie et Marie ont réussi la formation GEO1.

Décision : le bilan financier 2025/2026 est approuvé à l'unanimité.

5. Activités 2026-2027

■ Point sur les entraînements – Saison 2026/2027

Après cinq années passées au sein du club en tant qu'entraîneur, Théo Duluc quittera le SGSCB à l'issue de la saison pour se consacrer à un nouveau projet professionnel. L'assemblée le remercie chaleureusement pour son investissement, son professionnalisme et son engagement auprès des licenciés durant ces cinq saisons.

Une nouvelle entraîneuse a été retenue pour lui succéder. Sa présentation officielle par le Groupement d'Employeurs (GE) devrait intervenir avant la rentrée sportive.

À ce stade, l'organisation définitive des entraînements ne peut pas encore être arrêtée. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude afin de construire une organisation adaptée aux besoins des licenciés et aux compétences de la nouvelle entraîneuse.

Les créneaux adultes pourraient notamment évoluer, avec une réorganisation possible des jours d'entraînement selon les niveaux. Ces modalités seront définies en concertation avec la nouvelle entraîneuse dès sa prise de fonction et seront communiquées aux adhérents avant le début de la saison.

■ Point sur les interclubs – Saison 2026/2027

Compétitions Jeunes

Le club prévoit d'engager plusieurs équipes jeunes, comme lors des saisons précédentes. L'objectif est de poursuivre le développement de la pratique en compétition et, si les effectifs le permettent, de constituer une équipe dans la catégorie Poussins, en complément des équipes habituellement engagées.

Compétitions Adultes

À la suite de la relégation de l'équipe de Régionale 2, une équipe supplémentaire évoluera en Interclubs Départementaux (ICD) lors de la saison 2026/2027. Cette évolution entraînera l'organisation de cinq réceptions supplémentaires à domicile en semaine.

La montée de l'équipe de D6 en D5 reste en attente de confirmation au moment de l'Assemblée Générale.

Afin de préparer au mieux la prochaine saison, un questionnaire de fin de saison sera adressé aux joueurs d'interclubs afin de recueillir leurs retours d'expérience et leurs propositions d'amélioration.

La commission interclubs, actuellement composée d'Élodie et de Justin, recherche un membre supplémentaire afin de renforcer son fonctionnement à compter de la rentrée.

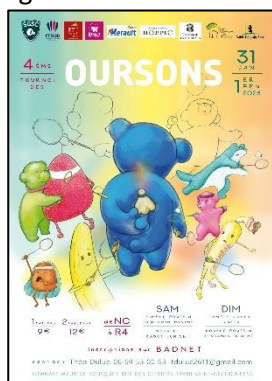
Enfin, une réflexion sera engagée sur les droits et devoirs liés à l'engagement en interclubs. L'objectif est d'élaborer une charte d'engagement, permettant de clarifier les attentes du club envers les joueurs engagés dans les équipes d'interclubs et de favoriser le bon déroulement de la saison.

■ Tournois organisés durant la saison 2026/2027

Quatre tournois vont être organisés au cours de la saison :



10^e Tournoi des Ours
29/11 et 30/11 2025
Saint-Gély,
Gymnase Bousquet



5^e Tournoi des Oursons
31/01 et 01/02 2026
Saint-Gély,
Gymnase Bousquet



6^e Tournoi ÉPIQUE
18/04 19/04 2026
Saint-Gély,
Gymnase Bousquet



3^e Tournoi Octobre Rose
17/10 2026
Gymnase Saint-Clément

Les dates du Tournoi Octobre Rose et du Tournoi des Ours sont susceptibles d'être modifiées.

En effet, la Ligue Occitanie de Badminton a programmé un Championnat Élite les 29 et 30 novembre 2026, soit le même week-end que le Tournoi des Ours. Dans ce contexte, ce dernier pourrait être avancé aux 24 et 25 octobre 2026.

Afin de garantir de bonnes conditions d'organisation pour les bénévoles et d'assurer le meilleur accueil des participants, il est également envisagé de décaler le Tournoi Octobre Rose au 9 octobre 2026.

6. Organisation et projets 2026-2027

Le Conseil d'Administration souhaite poursuivre les actions engagées afin de développer le club tout en renforçant sa convivialité et l'implication des adhérents.

Dans cette perspective, une attention particulière sera portée au développement et à la fidélisation de la pratique féminine. Plusieurs actions sont envisagées, notamment l'organisation d'un tournoi 100 % Double Dames, la mise en avant des parcours de nos licenciées au travers d'une série d'interviews et de portraits diffusés sur les réseaux sociaux, ainsi que l'organisation de moments conviviaux favorisant les échanges entre joueuses.

Le club poursuivra également les animations qui rythment la vie associative afin de renforcer la convivialité entre les adhérents et de faire vivre le SGSCB au-delà de la seule pratique sportive.

La formation des bénévoles restera une priorité, avec la poursuite des formations d'encadrants, de GEO, d'arbitres et de juges-arbitres, afin de développer les compétences au sein du club et d'accompagner sa croissance.

L'assemblée est invitée à proposer de nouvelles idées d'animations et de projets. À ce titre, la secrétaire Marie COUTURIER propose l'organisation d'un Bad Fluo, projet qui suscite l'intérêt des participants et qui pourra être étudié au cours de la saison.

Il est enfin rappelé que le développement du club repose sur l'implication de ses bénévoles et que chacun peut contribuer, ponctuellement ou régulièrement, à la réussite des projets du SGSCB.

7. Point sur les partenariats 2026-2027

Le club poursuit le développement de ses partenariats afin de soutenir ses projets, renforcer ses ressources financières et proposer des avantages aux adhérents.

Le partenariat avec Sportminedor est renouvelé.

Les avantages accordés aux licenciés sont maintenus et renforcés avec l'ajout d'un nouveau service :

- cordage classique à 12 € ;
- nouveauté 2026/2027 : cordage technique à 14 € ;
- 20 % de remise sur les raquettes, chaussures et textiles ;
- 15 % de remise sur la bagagerie ;
- 10 % de remise sur les accessoires.

Ces avantages sont accessibles sur présentation d'un justificatif de licence. La vente de boîtes de volants (plumes et hybrides) par l'intermédiaire du club est également reconduite.

Le partenariat avec la Brasserie Artisanale Hoppic est renouvelé pour une 3ème et dernière année (2027). Il représente un soutien équivalent à 425 € par an, comprenant un apport financier ainsi que la fourniture de boissons destinées aux buvettes et aux tournois du club. En contrepartie, Hoppic bénéficie d'une visibilité sur le site internet et les réseaux sociaux du club.

Les adhérents continuent également de bénéficier de tarifs préférentiels :

- carton de bières (12 × 33 cL ou 6 × 75 cL) à 24 € TTC au lieu de 30 € TTC ;
- carton de softs (12 × 33 cL) à 15 € TTC.

Ces tarifs sont proposés sur présentation d'un justificatif de licence.

Un second partenariat est conclu avec la Brasserie Artisanale Hoppic pour une durée de trois ans (2026-2027 à 2028-2029), représentant un soutien équivalent à 300 € par an, avec une visibilité sur le maillot (dos bas).

Le partenariat avec Intermarché devrait être reconduit. Le magasin met généralement à disposition des bons d'achat utilisés pour les lots des tournois, les buvettes et les différentes manifestations organisées par le club.

Marie rappelle également le partenariat conclu avec le Domaine La Fournaca, mis en place pour la seule saison 2025/2026, représentant un soutien financier à 250 €, en contrepartie d'une visibilité sur les supports de communication du club.

Les autres partenariats en cours sont ensuite présentés :

- Ailpe Informatique : partenariat conclu pour trois ans à compter de la saison 2025/2026, représentant un soutien équivalent à 425 € par an. Il reste deux saisons de partenariat (2026/2027 et 2027/2028). En contrepartie, le partenaire bénéficie d'une visibilité sur le site internet et les réseaux sociaux du club.
- CellMark France : soutien équivalent à 800 € par an pendant trois ans (2026/2027 à 2028/2029), avec une visibilité sur le maillot (face avant-centre).

- AGAPES : soutien équivalent à 200 € par an pendant trois ans (2026/2027 à 2028/2029), avec une visibilité sur le maillot (épaule gauche).
- La Crouzette : soutien équivalent à 425 € par an pendant trois ans (2026/2027 à 2028/2029), avec une visibilité sur les supports de communication et un affichage sur le mur du gymnase.
- Alpaca Immobilier : soutien équivalent à 1 100 € par an pendant trois ans (2026/2027 à 2028/2029), avec une visibilité renforcée comprenant le site internet, les réseaux sociaux, un logo au dos centre du maillot et un affichage sur le mur du gymnase.

Enfin, Marie indique qu'un dernier emplacement de sponsoring est encore disponible sur le maillot officiel du club. Il concerne l'épaule droite et fait l'objet d'une proposition de partenariat d'un montant de 200 € par an pendant trois ans, couvrant les saisons 2026/2027 à 2028/2029. Les contreparties prévues comprennent l'apposition du logo du partenaire sur le maillot du club. Toute entreprise ou tout contact susceptible d'être intéressé est invité à se rapprocher du Conseil d'Administration afin d'étudier cette opportunité.

L'assemblée remercie l'ensemble des partenaires pour leur confiance et leur soutien. Le club poursuivra ses démarches afin de développer de nouveaux partenariats et d'accompagner son développement.

8. Budget prévisionnel saison 2026-2027

Le budget prévisionnel pour la saison 2026-2027 est présenté par la trésorière Mélody ARNAUD, incluant les besoins financiers pour les projets prévus.

Budget Prévisionnel SGSC BADMINTON 2026 - 2027			
Charges		Produits	
60 - achat	18 108,00 €	70 - vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	17 100,00 €
601002 - achats volants	9 500,00 €		
601100 - achats lots tournois	1 500,00 €	70612 - inscriptions tournoi	5 900,00 €
6022 - achats textile	4 500,00 €		
604001 - prestations de services (JA)	600,00 €	70711 - buvette tournoi	2 500,00 €
606300 - achats matériels pour activités	508,00 €	70712 - vente volants	7 500,00 €
607 - achats pour buvette	1 500,00 €	70713 - vente textiles	1 200,00 €
62- autres services extérieurs	8 362,00 €	74- subventions d'exploitation	1 870,00 €
628 - frais licences	2 000,00 €	Etat	
628002 - Formation entraîneurs	1 200,00 €		
625013 - Part fédérale compétition	650,00 €	Pass sport	420,00 €
625000 - frais de déplacements	3 000,00 €		
625010 - frais de réception	1 400,00 €	Régions:	
627000 - services bancaires	112,00 €	Occitanie	
63- impôts et taxes	0,00 €	Départements	
impôts et taxes sur rémunération		7406 - Hérault	
autres impôts et taxes			
		Intercommunalité; EPCI	
64- charges de personnel	20 600,00 €		
rémunération des personnels	18 500,00 €	7408 - Communes	
autres charges de personnel	2 100,00 €	St gely du fesc	1 200,00 €
		st clement	250,00 €
65- autres charges de gestion courante	1 300,00 €		
65 - charge de gestion	400,00 €	75- autres produits de gestion courante	29 400,00 €
658 - inscription compétition	900,00 €	dont cotisation, dons manuels ou legs	
66- charges financières		7560 - Licences	26 000,00 €
		7551 - aides privées	3 400,00 €
TOTAL des charges	48 370,00 €	TOTAL des produits	48 370,00 €

Le budget est construit en équilibre, avec un montant prévisionnel de 48 370 € en charges comme en produits.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- des recettes de licences estimées à 26 000 €, en cohérence avec les effectifs actuels du club ;
- des recettes liées aux activités (tournois, buvettes, ventes de volants et de textiles) estimées à 17 100 € ;
- 3 400 € de recettes issues des partenariats privés et 1 870 € de subventions prévisionnelles.

Les principales dépenses concernent :

- les charges de personnel, évaluées à 20 600 €, incluant notamment la rémunération des entraîneurs ;
- les achats, pour un montant prévisionnel de 18 108 €, comprenant principalement les volants, les textiles, les lots de tournois, les prestations de juge-arbitre, le matériel destiné aux activités et les achats pour les buvettes ;
- les autres services extérieurs, pour un montant de 8 362 €, correspondant notamment aux frais de licences, de formations, de compétitions, de déplacements, de réceptions et de services bancaires.

Le budget traduit la volonté du club de poursuivre le développement de ses activités tout en maintenant une gestion financière prudente et équilibrée.

Décision : le budget prévisionnel pour la saison 2026/2027 est soumis au vote. Il est adopté avec une abstention, l'ensemble des autres membres de l'assemblée ayant voté pour.

9. Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration pour la saison 2025/2026 était composé des membres suivants : Alex Marimoutou, Mélody Arnaud, Aurore Attina, Agnès Tardits, Julien Deniaud, Marion Pagès, Marie Couturier, Élodie Zorogniotti et Jérémy Fortea.

Jérémy Fortea annonce son départ du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration le remercie pour son investissement et son engagement au sein du club.

Suite à ce départ, Justin Joseph, qui faisait jusqu'à présent partie du CA étendu, intègre le Conseil d'Administration afin de pourvoir le siège vacant.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé des membres suivants : Alex Marimoutou, Mélody Arnaud, Aurore Attina, Agnès Tardits, Julien Deniaud, Marion Pagès, Marie Couturier, Élodie Zorogniotti et Justin Joseph.

Par ailleurs, six personnes manifestent leur intérêt pour rejoindre le CA étendu :

- Marion LERENDU
- Yohann LE
- Mélyssa VANDEVILLE
- Catherine DE BRITO
- Hugo VAUTRIN
- Luc JOUFFRAY

Après présentation des candidatures, l'Assemblée Générale procède au vote. Les cinq candidatures sont approuvées à l'unanimité. Les nouveaux membres intègrent donc le CA étendu pour la saison 2026/2027.

Alex Marimoutou informe ensuite l'assemblée de la fin de son mandat de président à l'issue de la saison 2026/2027. Afin de préparer cette transition dans les meilleures conditions, une démarche d'accompagnement de la future présidence est mise en place.

Les personnes intéressées pour prendre la suite à la présidence du club sont invitées à se manifester dans les prochains mois. L'objectif est de permettre au futur président d'être accompagné tout au long de la saison 2026/2027 aux côtés d'Alex Marimoutou, afin d'acquérir progressivement les connaissances et compétences nécessaires au bon fonctionnement du club, avec une prise de fonction autonome prévue pour la saison 2027/2028.

Les modalités de gouvernance pourront être étudiées collectivement par le Conseil d'Administration, notamment la possibilité de mettre en place une co-présidence si plusieurs personnes souhaitent s'investir dans cette mission.

Le président clôture la séance en remerciant les membres du Conseil d'Administration, les bénévoles et l'ensemble des adhérents pour leur engagement dans la vie du club.

Le bureau est désormais composé comme suit :

- **Président** : Carpanin Alex MARIMOUTOU
- **Vice-Présidente** : Agnès TARDITS
- **Secrétaire** : Marie COUTURIER
- **Vice-Secrétaire** : Élodie ZORNIOTTI
- **Trésorière** : Mélody ARNAUD

Fait à Saint Gély du Fesc, le 03 juillet 2026

Le Président

Carpanin Alex MARIMOUTOU

Le 03 juillet 2026

La Secrétaire

Marie COUTURIER

Le 03 juillet 2026

La Trésorière

Mélody ARNAUD

Le 03 juillet 2026